

ELABORATION DES CLASSEMENTS BIATHLON

L'élaboration du classement national FFS est faite par le centre de calcul sous le contrôle du pôle gestion des compétitions par la prise en compte des points courses (*) obtenus sur des épreuves internationales, nationales ou régionales, dont le codex de l'épreuve, affiché [sur le site](#), est vert foncé.

- ☞ (*) Voir rubrique [[Compétitions/Règlements/Biathlon](#)] :
Chapitre 3 « Calcul des points courses Biathlon »

Lors de la sortie de chacune des listes de points FFS⁽¹⁾, le classement national d'un coureur sera déterminé comme suit :

3 courses ou plus durant la période de prise en compte des épreuves (1)	On fait la moyenne des 3 meilleurs points courses (<i>addition des points courses et de pénalité de la course</i>) : le coureur obtiendra sa note
2 courses durant la période de prise en compte des épreuves (1)	On fait la moyenne des 2 meilleurs points courses (<i>addition des points courses et de pénalité de la course</i>) + 20 points (supplément simple). Par contre si cette note obtenue est inférieure à sa note de la liste support il gardera sa note de la liste support (2) Le symbole de la pénalité est « X »
1 course durant la période de prise en compte des épreuves (1)	On rajoute 40 points (supplément double) à ses points courses. Par contre si cette note obtenue est inférieure à sa note de la liste support il gardera sa note de la liste support (2) Le symbole de la pénalité est « X »
0 course durant la période de prise en compte des épreuves (1) :	On rajoute : 40 points (supplément double) à sa note de la liste support (2) Ou 20 points (supplément simple) si le coureur a le statut de blessé à sa note de la liste support (2) Le symbole de la pénalité est « @ »

(1) Pour connaître la **période de prise en compte des épreuves ainsi que les différentes dates de sorties des listes** : Voir rubrique [[Compétitions/Règlements/Ski de Fond](#)] Chapitre 4 « Calcul des points » : [Validité des listes](#)

(2) La **liste support** correspond à la dernière liste de points FFS de la saison passée. Pour la saison 2024/2025 c'est la liste de points FFS N° 6 de Avril 2023 qui est prise en compte pour la sortie des listes de points FFS N°1 à N°4
Pour la sortie de la dernière liste de la saison 2024/2025 (liste N° 525-avril 2025) ce sera la liste N° 5 d'avril 2024...

Barème des suppléments :

Supplément simple : 20 Points	Supplément double : 40 Points
--	--

Demande de statut de blessé :

Coureurs malades ou accidentés :

- Trois performances réalisées : moyenne des notes.
- Deux performances réalisées : ajouter à la moyenne des 2 notes un supplément simple (voir barème des suppléments).
- Une seule performance réalisée : ajouter à cette note de résultats un supplément simple (voir barème des suppléments).
- Si aucune performance n'est enregistrée : ajouter au classement de la **liste support**, la pénalité simple.

Les demandes doivent être adressées à la FFS avant le 31 Mai en joignant :

- un certificat médical,
- la période pendant laquelle le coureur n'a pas couru.

Autres cas:

Ces cas seront exceptionnels et devront faire l'objet d'une demande justificative précise. La demande de statut de blessé doit être présentée au centre de calcul avant le 31 mai.

Coureurs ne renouvelant pas leur Licence Carte Neige Compétiteur pendant une saison.

Ces coureurs perdent tout le passé et en cas de reprise ils repartent non classés.